

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 6034 Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : DOUAMA TOUSTAFIA

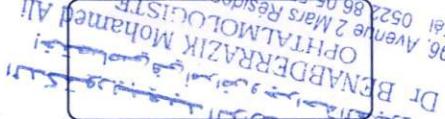
Date de naissance : 20/07/1958

Adresse : A.L KHOZANA 7 imm. 10 Apt 5

LISSASA CASABLANCA

Tél. : 06.61.44.7251 Total des frais engagés : 300 + 371,30 + 3800 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/05/2022

Nom et prénom du malade : MALOUF Fatima Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : L'OBENG

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 31/05/2022

Signature de l'adhérent(e) : FATIMA

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31.05.2022	Consultation		300 DA	ENABDERRAZZI Mohamed ALI Signature : ... Date : 2022-06-05 N° de la résidence : 860556
	Spécialité : C2			

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LAHOU KASSI 13 Lot Alkhouli	31/5/22	371,30

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

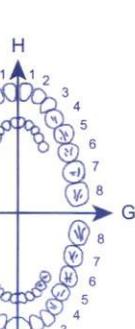
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTES AL ANAA 509, Souk Minajd Derb Ghaliat T. 22 33 33 33	10/10/2017					3800

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق  
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

**Docteur Mohamed Ali BENABDEURAZIK**

خريج كلية الطب بلجيا (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux  
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),  
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

**Mme MALOUF FATIMA**

29.30

AZELASTIN COMOD COLLYRE



1 gttre x 2 / j , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

94,00 x 31. 282,00



1 Gttr x 3 par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

371,30



96 Avenue 2 Mars Résidence WALILI Imm. A N°6  
OPHTALMOPROSTÉ DE BENABDEURAZIK Mohamed Ali  
Tél: 0522 86 05 57/0522 86 05 58 Casablanca

Casablanca , le

**31/05/2022**

96. شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1. الطابق 2. الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.86.05.57  
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2<sup>ème</sup> étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca  
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21  
Tél : 0522.86.05.57

**Steripharma**  
**PPV 189,30 dh**

A utiliser avant: / Lot n°

0 6 / 2 0 2 3

3 0 1 7 5 1

**OPHTALMED  
PPC  
94.00 DHS**

**OPHTALMED  
PPC  
94.00 DHS**

**OPHTALMED  
PPC  
94.00 DHS**

## LUNETTES EL HANAA

## نظارات الهناء

Souk Ennajd Derb Ghallef  
N° 509  
Patente : 34717241

سوق النجد درب غلف  
الرقم 509  
الباتنت - 34717241

DATE : 20/06/2022

N° 013313

NOM : MAROUF

FATIMA

- DOCTEUR : BENABDE RWAZIT Abd AZI

PRIX

- NOMENCLATURE : N°

VL OD : AXE

90° CYL -1 SPH -0,75

130,-

OG : AXE

60° CYL -0,50 SPH -1

130,-

ADD :

+3,00

VP OD : AXE

CYL SPH

OG : AXE

CYL

SPH

Verres

Drapine Antireflet

LUNETTES  
509, Souk Ennajd Derb Ghallef  
T. +22 99 27 09 Casablanca

Monture

Optique

Facture Arrêtée à la somme de :

130,-

Tunis Mille Haut Cent Oft

3800,-



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق  
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux  
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),  
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme MALOUF FATIMA

Monture + verres correcteurs progressifs  
Organiques Antireflets, Amincis

VL :

OD = - 0.75 (- 1.00 à 90°)

OG = - 1.00 (- 0.50 à 60°)

VP :

ODG = Add : + 3.00

96 Avenue 2 Mars Résidence WALILI Imm. A N°6  
Dr HASSAN BENABDERRAZIK Mohamed Ali  
Casablanca 8605710522860558

LUNETTE EL JIZA  
509, Souk El Hajd Derb Ghaliel  
5222709 - Casablanca

Casablanca , le ----- 31/05/2022

96 شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1 الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 0522.86.05.57  
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2<sup>ème</sup> étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca  
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21